

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du Département, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Communications ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DENUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 9 OCTOBRE 1846.

Les mariages d'Espagne se feront, nous l'avons toujours pensé ainsi, et le *Moniteur* enregistrera bientôt le récit du cérimonial qui y aura présidé. Mais, ces mariages faits, aurons-nous abaissé pour toujours la barrière des Pyrénées? notre alliance avec l'Espagne se sera-t-elle consolidée? en un mot, la France y aura-t-elle gagné quelque chose? Si nous pensions qu'il dût en être ainsi, nous le dirions sans détour; mais justement nous ne voyons rien qui puisse nous le faire croire. Voyons les faits et jugeons.

Les journaux ministériels nous font de pompeux récits des fêtes de nos princes dans les villes d'Espagne; ce sont par-dessus des marches triomphales, des acclamations sans nombre. L'Espagne vient qu'au moment où le peuple espagnol salue par ses cris d'allégresse les princes français, on fusille çà et là des royalistes carlistes? D'où vient qu'on saisit chaque jour les journaux qui paraissent à Madrid? Il y a donc, à côté de ces enthousiasmes et protestations véhémentes, des menaces, des essais de répression? Si la presse n'était pas frappée par des saisies arbitraires, si elle pouvait parler librement, nous pourrions prendre un compte exact de l'état des esprits, et savoir que soit de la valeur des protestations, soit de l'importance des menaces qu'on décrit avec tant de complaisance. Dans la mesure où sont les choses en Espagne, nous ne pouvons que livrer à des conjectures, et tout nous fait présumer que le mariage du duc de Montpensier avec l'infante n'est pas vu avec satisfaction par nos alliés; il ne nous donnera pas de force d'opinion et ne nous rendra pas évidemment les Espagnols plus sympathiques. Nonobstant les réplussions, on passera à nous le savons; mais que pourra-t-il résulter de cette élimination? C'est là ce qu'il faut prévoir et examiner.

La proposition faite au mariage est complexe. L'Angleterre le désire parce qu'elle ne veut à aucun prix que nous puissions nous lui faire concurrence sur les marchés espagnols. Pour elle, c'est une question de boutique, rien de plus, rien de moins. On sait combien elle est tenace quand il s'agit de ses intérêts commerciaux; on sait aussi avec quel machiavélisme elle sait susciter des agitations dans les peuples qu'elle veut dominer. Quant aux principes politiques, elle ne les invoque que comme moyen d'arriver à son but. Nous avons donc la certitude que elle fera désormais tout son possible pour nous créer des embarras en Espagne. Elle soudoiera d'une main des bandes de soldats, et de l'autre elle poussera Espartero et les siens à braver la chance des révolutions. Pour donner du cœur aux Espagnols, elle leur promettra l'appui de l'Autriche et des cours de Rome. Déjà on parle d'une protestation émanant du cabinet britannique, dans laquelle les droits du comte de Montémolin sont invoqués.

Voilà donc, à propos de la question d'Espagne, toutes les passions en jeu; voilà donc la France placée juste au milieu où elle était à l'époque du traité de la quadruple alliance, car tous les actes diplomatiques dirigés contre le mariage de l'infante avec un prince français vont droit à l'altération de notre gouvernement. Qui attaque ce mariage, attaque le cabinet des Tuileries, et le menace indirectement d'un prochain désaccord, d'une guerre peut-être.

On ne le sache bien, nous n'exagérons rien, et les faits ultérieurs prouveront si nos prévisions sont exactes. Nous savons que la cour de France n'a pas l'intention de se montrer plus remuante après le mariage qu'avant; mais, une fois accompli, si de graves événements surgissent en Espagne, si, pressée par les progressistes d'une part et les carlistes de l'autre, la reine Isabelle sent chanceler son trône, sur qui pourra-t-elle s'appuyer? Sur l'épée du duc de Montpensier, assurément; mais cette épée, de quel poids sera-t-elle dans la balance, si elle n'est pas soutenue par des régiments français? Le cas d'intervention est donc désormais dans les éventualités de notre politique. Qui sait, s'il s'effectue, quelles complications pourraient s'élever? Evidemment l'Angleterre agirait de son côté, et la guerre générale pourrait bien alors éclater; c'est ce que nous établirons prochainement.

La question des subsistances, vivement débattue dans la presse, n'a jusqu'à présent été l'objet d'aucune mesure particulière de la part du gouvernement; il s'occupe d'une seule chose en ce moment, du mariage du duc de Montpensier. On a beau lui crier que le pauvre a faim, il n'a pas l'air de se douter qu'il y ait des pauvres en France. Il paraît d'ailleurs que, dans sa haute sagesse, il a jugé à propos de ne pas contrarier les accapareurs; ses scribes s'évertuent à prouver qu'il faut s'en fier à la liberté commerciale.

Mais c'est votre liberté commerciale qui produit en grande partie la cherté actuelle; cette liberté n'aboutit qu'à la hausse des blés. Laissons-la faire cependant, si vous croyez qu'elle n'amènera pas de grands désastres. Tout en la laissant faire, rien ne vous empêcherait, ce nous semble, de faire des achats de blés à l'étranger, de les faire transporter immédiatement dans nos grands centres, et, là, de les livrer au prix coûtant. Le blé est cher; que faut-il faire? En procurer aux populations au meilleur marché possible. Ce meilleur marché, comment l'obtenir, sinon par des ventes faites à prix coûtant? Le gouvernement peut seul s'en charger.

Toutes les fois qu'une marchandise est demandée quelque part, et que vous avez des moyens de la faire parvenir là où elle est demandée et de la livrer sans bénéfices exorbitants, vous faites une chose bonne et utile pour les consommateurs. Dira-t-on qu'on porte ainsi préjudice aux producteurs? Faut-il donc, si les producteurs veulent abuser de leur position, leur livrer sans opposition la bourse des consommateurs? Admettez des achats de blé par le gouvernement, ils ne nuiront pas aux producteurs, puisque ceux-ci n'ont pas de blé en assez grande quantité pour suffire aux besoins des consommateurs. On pourrait nuire aux agioteurs, mais les agioteurs n'ont pas, ce nous semble, jusqu'à présent, mérité qu'on sacrifie l'intérêt public à leur intérêt particulier.

AFFAIRES DE SUISSE.

Une lettre particulière de Genève, à la date du jeudi 8 octobre, contient ce qui suit :

« C'est au milieu des désordres de la guerre civile que je vous trace à la hâte les faits qui se sont passés dans notre malheureuse ville depuis hier à deux heures du soir. Dans ce moment, les insurgés avaient coupé les ponts, nommé un gouvernement provisoire, et s'étaient retranchés dans le quartier de Saint-Gervais. »

» La médiation du conseil administratif n'ayant pu calmer leur

effervescence, et leur attitude devenant de plus en plus menaçante, le gouvernement ordonna de faire feu immédiatement. En effet, à trois heures précises, dix pièces de canon qui étaient braquées dès le matin tirèrent sans cesse sur le faubourg. A six heures et demie, les barricades ayant été en partie démolies, un bataillon de la milice tenta le passage; mais les insurgés firent une résistance telle que les miliciens reculèrent avec une perte considérable. De tous côtés l'on tirait sur ceux-ci, dont une partie passait dans l'insurrection. La mitraille, les projectiles de toute espèce faisaient de nombreuses victimes. La nuit vint enfin couvrir ces scènes sanglantes, dont un temps affreux augmentait l'horreur.

» Ce matin, des démonstrations ayant été faites par les radicaux de la ville, le gouvernement, voyant diminuer le nombre de ses défenseurs, a offert une amnistie pleine et entière que le parti radical victorieux a refusée.

» Une députation de radicaux, envoyée au conseil-d'état, l'a forcé à donner sa démission, à la suite de quoi un gouvernement provisoire a été institué; il se compose de membres choisis dans le conseil municipal.

» A demain d'autres détails. »

— On lit dans le *Courrier de l'Ain* :

« Mercredi, dans l'après-midi, on entendait de Ferney le canon et la fusillade à Genève. Le courrier de Paris n'a pas pu partir. Des barricades étaient élevées dans le quartier Saint-Gervais. »

Les déjeuners, les harangues à cheval, les populations empressées, le soleil, tout cela remplit les colonnes des *Débats*, et les roses du style de M. Antoine de Latour s'y épanouissent à leur aise. Ce que nous remarquons de mieux dans la correspondance insérée aujourd'hui dans cette feuille, ce sont les lignes suivantes :

Rien sur la route ne trahit la plus petite crainte, et les gendarmes que l'on aperçoit de loin en loin, à mi-côte, groupés de la façon la plus pittoresque sur quelques pointes de roches, semblent plutôt placés là pour rendre hommage aux augustes voyageurs que pour ajouter à leur sécurité.

Les gendarmes groupés d'une façon pittoresque et venus pour rendre hommage aux princes nous paraissent une invention bouffonne. On aurait même dû les couronner de fleurs, ces bons gendarmes, et leur mettre une lyre à la main, comme aux jeunes gens d'Illun et de Miranda. Les canons qui escortent M. de Montpensier sont probablement aussi un hommage, non moins que les troupes qui l'entourent sur toute la route.

Les journaux de Madrid, ceux du gouvernement, sont toujours d'une béatitude admirable. Cependant le *Morning-Chronicle*, qui n'a pas les mêmes raisons d'être optimiste, raconte ce qui suit, d'après sa correspondance :

Aujourd'hui (27 septembre) un Français a eu l'imprudence de se montrer dans la rue de Carretas. Reconnu par le peuple, il a été battu et a eu de la peine à s'en tirer la vie sauve. La reine ayant passé ensuite dans la rue de la Monteca avec le cortège ordinaire, des pierres ont été lancées sur le cortège, et la marquise de Malpico a été blessée.

On lit dans le *Tiempo* du 2 octobre :

D'après ce qu'on nous assure, on aurait suspendu l'exécution des mesures adoptées pour que le sérénissime infant don François de Paula pût occuper de nouveau au palais le pavillon qu'il y habitait autrefois. Il paraît que ce contre-ordre a surpris, comme il est naturel de le supposer, le prince lui-même et toutes les personnes qui s'imaginaient que sa rentrée au palais n'était que l'avant-coureur de sa réintégration dans la position dont il jouissait autrefois.

Le bruit a couru aussi que l'infant et sa famille voyageraient hors d'Espagne aussitôt après le mariage de la reine; mais nous n'ajoutons aucune foi à cette rumeur.

Hélas ! s'il y a un dieu pour les ivrognes, il n'y en a pas, à ce qu'il paraît, pour les voyageurs qui courent la poste dans une mauvaise voiture. Une des roues de la vieille berline se brisa tout-à-coup, et la monotone de ce voyage fut rompue par une chute violente qui força les deux époux à se faire soigner pendant quelques jours dans une pauvre auberge de village.

Cette auberge était précisément située en face des douanes françaises. Les douaniers, pleins de sollicitude et de prévoyance, prodiguèrent des soins inouïs à ce malheureux couple, victime de la vétusté d'une voiture armoriée, et le receveur du bureau sut, par ses manières faciles et distinguées, se faire admettre auprès des jeunes mariés. Pendant plusieurs jours il vint assidument faire sa cour à la jolie baronne, qui se rétablit promptement, et qui ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait auprès d'elle un poétique consolateur de leur prosaïque accident.

C'est que réellement M. Auguste B... était un gracieux jeune homme, rempli d'instruction et d'usage du monde. Et pourquoi pas? A une époque comme la nôtre, où toutes les classes se perfectionnent et se reviennent d'une couche de science et de littérature, où les cordonniers savent la géométrie comme un capitaine du génie, on ne doit pas être étonné de voir un douanier instruit, aimable, un douanier moyen-âge, à la chevelure mérovingienne, à la barbe en escopette, à l'habit à la française et au gilet à la Robespierre... toilette ravissante inventée par le *Journal des Modes*, sans crainte d'anachronisme!

Notre charmant douanier était donc dans cette pente d'excentricité qui plaît aux jeunes femmes; aussi la jolie Parisienne le regardait avec une reconnaissance mêlée d'un petit sentiment bien doux, d'un sentiment imperceptible qui frisait le caprice ou la passion.

Malheureusement, il fallut renoncer bien vite à cet échange de langoureuses caillades, à ces platoniques et muettes ardeurs paralysées par la présence du mari. Il fallut quitter le sentimental douanier, oublier le charme de cette conversation de jeune homme nourri à l'école dangereuse de la poésie échelée; il fallut se séparer de cet aimable interprète de la fiscalité, qui savait étudier en même temps les auteurs des traités sur les douanes et les caractères chaleureux des René, des Bénédict, des Sténio et de tous les amants heureux et malheureux de la littérature décollée.

Mme la baronne Van Bieven de Dampierre et son énorme mari remontrèrent dans leur caduc phaéton solidement raccommodé, et les Autométons de la poste aux chevaux les conduisirent bientôt dans leur féodal manoir de Bieven.

FEUILLETON DU CENSEUR. — 10 OCTOBRE.

UNE SAISIE DE DENTELLES.

Le 28 juillet 1842, vers les huit heures du matin, une lourde berline vint de Paris par la barrière Saint-Martin. C'était une de ces chaises de temps de Marie-Thérèse, ressemblant par sa structure de fin Pompadour à ces carrosses qu'on aperçoit sur les images des vieux temps, comme ceux de Mme Cottin ou de Ducray-Duminil, l'auteur honnête et candide de *Victor ou l'Enfant de la Forêt*, de touchante mémoire. C'était une voiture, qu'on regardait en riant, cheminait au petit trot vers la ville. Elle transportait deux nouveaux mariés, une jeune femme admirable de grâce, de finesse et d'élégance, et un gros jeune homme aux cheveux blonds et rares, au visage bouffi et apoplectique, aux yeux humides et rougis, et dont l'enbonpoint précoce annonçait qu'il était né dans le pays de la Belgique, terre classique du houblon, de la pomme de terre, et des intelligences négatives. C'était donc un contraste frappant que ces deux voyageurs, une espèce d'anomalie matrimoniale.

La jeune femme, tout heureuse d'un premier voyage, laissait voir sur son visage l'empreinte d'une gaieté d'étonnement qui ressemblait, au premier abord, à de la joie réelle. Le jeune homme avait l'air réfléchi de celui qui ne pense à rien, le sérieux gravement patibulaire d'un Flamand, d'un Flamand de la Flandre occidentale. Sa conversation était monotone et froide comme celle de deux êtres étrangers, au bout de six mois d'un mariage de convenance, que la politesse conjugale seraient les seules bases sur lesquelles se repose l'harmonie de leur existence.

Le jeune Parisien regrettait déjà plus d'un soupirant, plus d'un élément de fortune mal assurée n'avait pu convenir à ses positifs, et le gros jeune homme flamand regrettait la douceur, l'intelligence et engourdie de ces belles Flamandes élevées dans des couvents hermétiquement cloîtrés, où l'on prie Dieu et la Vierge jusqu'à dix heures du soir, où l'esprit se forme dans la pratique de la plus nébuleuse orthodoxie, et où l'imagination a pour délassement la contemplation béate de la miraculeuse et du Christ au tombeau.

Le temps cependant la jeune femme se cachait le visage dans son mouchoir et paraissait s'abandonner à un rire désordonné. Le mari, au contraire, fronçait le sourcil et grondait sa compagne de coquette gâterie.

Ce qui faisait rire la gentille Parisienne, c'étaient les lazzi, les plaisanteries continuelles que les postillons, que les palefreniers, que tous les goguenards en blouse et en sabots des postes royales, lançaient à chaque relais sur la voiture ridiculement aristocratique de nos voyageurs.

Les panneaux de cette vieille voiture étaient encore revêtus d'armoiries majestueuses, presque semblables à celles qui figuraient sur les armures de la princesse d'Epinau, au siège de Tournay, en 1581.

On y voyait le fameux lion de la Belgique, que les postillons ne connaissaient pas, et c'était pour eux le jovial sujet de leurs sarcasmes irrévérencieux. Et, en effet, ce lion, qui tire une langue rougeâtre, qui a l'air de courir sur ses pattes de derrière en agitant une queue formidable et menaçante, n'est-il pas pour des paysans, pour les ignorants de l'art héraldique, une caricature effroyable?

Nos deux époux, après avoir épuisé en six mois les joies et les plaisirs bruyants de Paris, se rendaient en Belgique pour visiter avec orgueil leurs immenses domaines, aujourd'hui sans vassaux, mais loués à des fermiers, et allaient habiter pendant les beaux jours le château de leurs ancêtres.

M. le baron Van Bieven de Dampierre possédait une grande fortune, et à son opulence il joignait les titres incontestables d'une haute et antique noblesse : il descendait, dit-on, en ligne directe du comte de Flandre Guy de Dampierre, qui gouvernait assez rudement les Gantois vers la fin du treizième siècle, et qui, par suite d'une série de revers et de vicissitudes, mourut prisonnier à Compiègne en 1304. Il descendait aussi d'Isabeau de Luxembourg comtesse de Namur, seconde femme de Guy de Dampierre, qui mourut folle et sourde à Pétégem près Audenarde en 1298, par suite d'un coup de poing sur l'oreille que lui appliqua, un peu trop fort, son noble et féal époux.

Aussi heureux que fier de cette brillante généalogie, le baron Van Bieven de Dampierre contemplant avec bonheur les lignes presque effacées des écussons de ses aïeux, nobles restes que sa voiture féodale offrait à la curiosité ou à la malignité des manants du dix-neuvième siècle.

Mais, il faut le dire, sa parcimonie flamande l'avait empêché de faire réparer convenablement ce véhicule des temps passés, oublié pendant vingt ans sous la remise du château. On y remarquait çà et là quelques petites traces blanchâtres qui prouvaient que plusieurs familles d'hironnelles avaient élevé paisiblement leurs petits dans cette thébaïde à quatre roues.

Les nobles voyageurs arrivèrent à la frontière de Belgique sans autre accident que les plaisanteries impertinentes de ces malotrus de postillons, et sans autre événement que des vis et des écrous à remettre et des bandes de fer à ajouter à cette machine roulante qu'un voyage de soixante lieues paraissait devoir détruire pour toujours.

On lit dans le Constitutionnel :

Il paraît que M. Guizot n'a répondu que dimanche dernier aux notes de lord Normanby; encore n'a-t-il pas répondu directement. Il s'est borné à donner copie à l'ambassadeur anglais d'une dépêche qu'il expédiait à M. de Jarnac, notre chargé d'affaires à Londres. Cette dépêche, conçue d'une façon évasive, et dans laquelle on élude plutôt qu'on ne traite la question, n'est pas, dit-on, de nature à terminer le différend entre les deux gouvernements.

On assure qu'en échange de cette communication, lord Normanby a laissé copie à M. Guizot d'une nouvelle protestation encore plus énergique que la première, et qui aurait été remise par M. Bulwer à M. Isturiz.

Il paraît, d'ailleurs, que les protestations se multiplient en Espagne; le ministère vient de recevoir celles de Saragosse et de Barcelonne. On voit que les menaces du général Breton n'ont pu triompher du mécontentement de la population.

Le *Journal des Débats*, qui ne manquait jamais l'occasion de publier ce qui était désagréable à la Russie, enregistre aujourd'hui avec une sorte d'affectation la nouvelle de l'admiration générale (style de cour) que la grande-duchesse Olga a su captiver à Stuttgart par sa beauté, par ses grâces, etc. Il paraît qu'on sent le besoin de se ménager un point d'appui ailleurs que dans cette Angleterre qui naguère encore était notre amie indispensable. Mais Nicolas connaît ces cajoleries, il les méprise, et il fait bien.

Paris, le 7 octobre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Nous avons encore aujourd'hui la conviction que nous avons toujours eue : c'est que le 10 de ce mois l'infant don François d'Assise épousera la reine Isabelle, sa cousine; c'est que le même jour M. le duc de Montpensier unira ses destinées à celles de la princesse Luisa-Fernanda. Cette conviction se fonde sur cette considération qu'il est impossible que notre gouvernement ait fait partir M. de Montpensier pour Madrid sans avoir la certitude qu'il en reviendrait avec une femme et avec une dot.

Et cependant aujourd'hui encore nous avons vu des hommes très sérieux qui nous ont dit : « Le mariage n'est pas fait; peut-être ne se fera-t-il pas. » Ces hommes-là reconnaissent qu'à la vérité les choses sont fort avancées; mais quand on les interroge, ils vous répondent que l'Espagne est le pays de l'imprévu, et qu'ils ne seraient pas surpris d'apprendre que, la veille ou l'avant-veille du jour fixé pour la cérémonie, une indisposition de la reine ou de sa sœur, peut-être même du futur de la reine, a fait ajourner les deux mariages. Nous ne croyons pas que cette prévision se réalise, nous ne croyons pas à un ajournement; mais ce que nous pouvons dire, c'est que le double mariage ne résoudra aucune difficulté. *C'est une affaire qui commence*, jamais cette phrase diplomatique n'eût plus d'à-propos, et cette affaire nous mènera loin. M. Guizot lui-même semble aussi le comprendre, et c'est là sans doute ce qui lui faisait dire hier : « *Je ne suis pas inquiet, mais tout ne va pas aussi bien que je l'espérais.* »

Non, tout ne va pas aussi bien qu'on l'espérait, et chaque courrier qui arrive soit de Madrid, soit de Londres, soit de Vienne, apporte de mauvaises nouvelles. On espérait que M. Bulwer s'en tiendrait aux deux protestations qu'il a remises au gouvernement espagnol, et qu'il ne pousserait pas plus loin les témoignages de l'humeur de la nation qu'il représente. On se trompait. M. Bulwer donnera une sanction solennelle à ses protestations et à ses remontrances non écoutées en quittant Madrid le jour où M. de Montpensier y entrera, et en se retirant à bord de l'un des bâtiments de l'escadre anglaise qui croise toujours dans les eaux de Cadix.

Ce n'est pas tout. L'Autriche a adressé à son tour ses remontrances à notre cabinet; ces remontrances sont arrivées sous forme d'observations à notre ministre des affaires étrangères. L'Autriche invoque aussi à son tour les traités d'Utrecht; elle exprime son *dissidentiment*, son *déplaisir*; elle fait, d'ailleurs, toute réserve en faveur de M. le comte de Montémolin, le seul roi de l'Espagne légitime à ses yeux. Ces objections sont présentées avec une très grande modération, aussi bien que celles de l'Angleterre; mais il est, dit-on, facile d'y reconnaître une

humeur d'autant plus sérieuse qu'elle est plus digne et plus contenue.

On lit dans l'Émancipation :

« Nous apprenons que l'envoi dans l'intérieur des réfugiés carlistes résidant jusqu'ici dans les départements limitrophes de l'Espagne est une mesure générale prise par le ministère. Cet ordre arbitraire et barbare s'exécute partout avec les ménagements que la police sait apporter dans l'accomplissement de sa mission. On ne se contente pas d'enlever à la plupart des réfugiés les ressources qu'ils pouvaient trouver soit dans leur travail, soit dans des relations péniblement établies; l'hospitalité doctrinaire les emprisonne, quoiqu'on ne puisse leur reprocher aucun délit. Quatorze de ces malheureux sont déjà partis d'ici pour Aurillac et pour d'autres points du Cantal, six sont encore à la maison d'arrêt, et des visites domiciliaires relancent ceux qui restent. »

On écrit de Toulon le 5 octobre :

Les prisonniers de guerre arabes qui vont être échangés contre les Français, prisonniers d'Abd-el-Kader, se trouvent réunis depuis hier dans notre ville, où on les laisse circuler librement; ils seront embarqués très incessamment pour le nord de l'Afrique.

Trente-neuf prisonniers de guerre arabes, arrivés par les derniers vapeurs de la correspondance d'Afrique, et qui se trouvaient provisoirement au fort Lamalgue, ont été embarqués à bord de la gabare *la Provençale*, qui les transporte au fort Brescou.

Le bateau à vapeur hôpital *le Grégois*, commandé par M. Garbeiron, lieutenant de vaisseau, a mouillé sur notre rade, venant d'Alexandrie (Egypte), où il a déposé de nombreux Arabes allant en pèlerinage à la Mecque.

Le Grégois, avant de faire route pour le Levant, s'était montré dans les divers ports de l'Algérie pour prendre les Arabes de nos possessions disposés à faire le voyage. Tous les ans, un de nos vapeurs est chargé de cette mission. Nous prouvons ainsi aux populations de l'Algérie combien la France est éloignée de vouloir contrarier leurs croyances religieuses.

Il va sans dire qu'on n'exige aucune rétribution des pèlerins, qui sont ainsi transportés gratuitement à Alexandrie, d'où ils poursuivent leur route par terre.

Le Lavoisier est venu annoncer la détermination prise par le bey de Tunis de faire incessamment un voyage en France. Cette nouvelle, que l'on peut considérer comme officielle, nous paraît être d'un grand intérêt.

Le bâtiment à vapeur hôpital *le Cerbère* est en partance pour le nord de l'Afrique.

La frégate à vapeur *l'Orénoque* est arrivée hier d'Alger avec les dépêches et 280 passagers.

L'escadre anglaise aux ordres du vice-amiral Parker était positivement en route pour Malte, lorsqu'elle a reçu l'ordre de prolonger son séjour sur les côtes d'Espagne. C'est alors que le vice-amiral commandant a expédié à Malte le vapeur *le Virago*, qui est déjà reparti pour l'escadre avec des approvisionnements considérables. Du reste, il est aujourd'hui hors de doute que l'escadre anglaise hivernera dans la Méditerranée. D'après les bruits qui circulaient dernièrement à Malte, il paraît même qu'elle recevra des renforts.

Le mariage du duc de Montpensier contrarie vivement le gouvernement anglais, qui va chercher très probablement à nous susciter des embarras. En cet état de choses, nous croyons que le ministère agirait prudemment en prenant les mesures nécessaires pour mettre notre flotte de la Méditerranée sur un pied respectable.

Notre escadre est faible comparativement aux forces navales que l'Angleterre nous montre depuis quelque temps; sans doute nos vaisseaux sont mieux armés et mieux équipés que les vaisseaux anglais, mais il faut en augmenter le nombre.

Nous apprenons que l'escadre turque aux ordres du capitain-pacha était mouillée le 27 septembre à Ténédos.

Chronique.

La Savoie vient de défendre, sous les peines les plus sévères, l'exportation de ses blés à l'étranger.

— Les travaux du quai Villeroi sont presque suspendus depuis quelques jours. On dit que les fonds promis par le gouvernement sont en retard; ils ne se font pas attendre si long-temps quand il s'agit de fortifications! (*Gazette de Lyon.*)

— Avant-hier à six heures et demie du soir, le sieur Claude Gonin, âgé de 31 ans, employé comme charretier chez le sieur Jayet, chargé des travaux des forts de Loyasse et Saint-Irénée, conduisait un chariot beaucoup trop chargé sur le derrière, lorsque ce chariot s'est enlevé lui-même à cause de cette inégalité de poids. Gonin a été lancé en l'air et a eu la cuisse gauche cassée en retombant sur le sol; il a été transporté sur-le-champ à l'Hôtel-Dieu.

— Dans quelques localités de notre arrondissement, on a reconnu que le blé est attaqué par une espèce de papillon. On nous assure qu'un propriétaire ayant imaginé de remuer son blé avec une pelle

arrosée d'eau-de-vie camphrée, a détruit l'insecte destructeur. C'est une recette peu coûteuse et facile à employer.

(*Patriote Jurassien.*)

— Quelques prisonniers se sont échappés le 3 courant de la prison de Dôle. La gendarmerie et un détachement du 10^e chasseurs sont à leur poursuite.

(*Idem.*)

— L'*Echo des Instituteurs* annonce que M. le ministre des finances va décider qu'après dix ans de service, les instituteurs communaux seront aptes à occuper les places de percepteurs. Cette mesure est équitable. Il est juste que les instituteurs pour lesquels les fonctions de l'enseignement seraient devenues trop pénibles trouvent dans d'autres services publics les moyens d'existence auxquels ils ont droit.

(*Idem.*)

— Vendredi dernier, un cruel accident est venu jeter dans la consternation une famille de Vaubecourt (Loire). Un malheureux manœuvre de la localité, père de cinq enfants tous en bas âge, était occupé à nettoyer et recréuser un puits, et se servait, pour cet effet, d'un furet long d'un mètre environ, aiguisé à l'une de ses extrémités et emmanché de manière à faciliter le percement d'un banc de pierre enfoui à environ dix mètres du sol. Le temps brumeux rendait les abords du puits glissants. Un jeune homme s'avança à l'orifice, et, sans avertir le malheureux manœuvre qui était au fond du puits et baissé, lui descendit, peut-être sans assez de précautions, il faut le croire, cet outil en fer qu'il venait d'affûter. L'outil, n'étant pas assez assujéti dans le manche, s'en détacha et vint frapper de tout son poids, et d'une hauteur de dix mètres, ce malheureux père de famille, qui fut traversé de part en part. L'outil lui entra dans le corps d'une profondeur d'au moins cinquante centimètres entre la colonne vertébrale et l'omoplate, et lui sortit entre le ventre et l'abdomen. Ce malheureux a eu le courage, après cette blessure, de remonter l'échelle qui lui avait été tendue; mais il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

— On écrit de Thoissey :

« Deux lettres par lesquelles on exigeait, sous peine d'incendie, certaines sommes devant être déposées dans un endroit désigné, furent adressées, il y a quelques jours, aux sieurs Gresset et Charreins, de Peyzieux. Ceux-ci, sans s'inquiéter des menaces qu'elles renfermaient, mais faisant néanmoins bonne garde, s'empressèrent de les remettre à l'autorité du lieu, des mains de laquelle elles passèrent entre celles du chef de la brigade de Thoissey.

» Ce dernier, comme on va voir, en tira un parti merveilleux pour découvrir l'auteur de ces odieuses manœuvres.

» Soupçonnant un jeune homme de la commune, à cause de ses antécédents, il se présenta chez son père, le sieur G..., marchand de vin, où, après avoir bu une bouteille, il entama la conversation suivante :

« Connaissez-vous quelques jeunes gens qui voudraient suivre la carrière militaire dans la marine? M. le ministre de la guerre nous a chargés de recruter pour cette arme, menacés que nous sommes d'une guerre avec les Anglais. Il paie les volontaires leur pesant d'or; seulement on exige un peu d'instruction. A propos, G..., votre fils, ne sait-il pas écrire? »

Et le fils, qui entraînait en ce moment, de montrer sa belle écriture, après avoir saisi une plume tentatrice que le brigadier avait fait déposer tout exprès avec un joli morceau de papier bien blanc.

» Malheureusement pour notre calligraphe, les caractères qu'il venait de tracer se trouvaient identiquement les mêmes que ceux des lettres anonymes. De là l'arrestation immédiate du jeune homme et ses aveux complets.

» Dans le même corps-de-logis, et au même instant, le brigadier arrêta le voleur d'une vache dérobée quelques instants auparavant. « Et voyez, chose heureuse! dit lui-même l'excellent gendarme à qui veut l'entendre, un peu plus loin un chasseur pris sans port d'arme complétait pour moi cette excellente journée. »

CHEMIN DE FER D'AVIGNON A MARSEILLE. — On lit dans le *Sémaphore* du 7 :

« Dans l'avant-dernière nuit un nouvel accident a eu lieu au puits 14 du souterrain de la Nerthe.

» Les ouvriers chargés de recevoir à l'orifice du puits les bennes qui montent les déblais provenant du creusement de la grande galerie venaient de faire entendre au conducteur de la machine à vapeur le commandement d'arrêter. Cet ordre avait été exécuté; les receveurs avaient décroché la benne pleine de déblais, et déjà ils s'apprétaient à faire redescendre dans le puits une autre benne vide, lorsque tout-à-coup la machine se met à fonctionner, enlevant avec rapidité la benne vide et lui faisant dépasser l'arbre des bobines.

» A cette vue, un des receveurs se précipite dans la maison de la machine pour chercher la cause d'un mouvement si inattendu, et

Le village de Bieven, situé près de Grammont, est célèbre en Belgique par les belles dentelles qu'on y fabrique. La jeune Parisienne fit des commandes importantes aux dentelières du pays; elle eut la folle pensée de créer des projets de contrebande qu'elle devait exécuter à la fin de l'automne, quand l'époque du retour à Paris serait arrivée.

Elle communiqua à son mari ses projets; mais le prudent mari employa toute son éloquence flamande pour dissuader sa jeune femme de cette conspiration de fraude, et lui cita, pour y parvenir, cent exemples de saisies, d'amendes et de désagréments sans nombre.

Hélas! la jolie baronne, sur laquelle un mari ridicule, peu aimé, peu écouté, ne pouvait avoir d'influence, fut raffermie dans sa résolution par une femme de chambre, par une camériste, qui, paraît-il, avait la bosse de la fraude et de la contrebande.

En moins de quinze jours, on acheta pour près de 5,000 fr. de dentelles, des voilettes, des écharpes, des mantilles, des manchettes, des volants; pendant deux mois, à l'insu du mari, on s'appréta à cette téméraire expédition. On défit des robes pour y placer entre la doublure et l'étoffe les précieuses dentelles qui devaient, quelques mois plus tard, exciter l'admiration et l'envie dans les bals de la Chaussée-d'Antin et du faubourg Saint-Germain.

On prit un ouvrier discret et habile, et on fit pratiquer dans la berline, à laquelle on pardonna son orgueilleuse vétusté, des cachettes invisibles à l'œil du plus argus des douaniers. Tous ces préparatifs se firent avec joie, avec l'émotion d'une douce anxiété. Et puis n'avait-on pas gardé le souvenir de ce galant receveur de la douane, dans les yeux duquel la jeune baronne ne pouvait voir ni rigueur ni fiscalité? N'était-elle pas fondée, en cas de dénonciation et de découverte, à compter sur l'indulgence de l'aimable lion de la douane?

Le jour du départ arriva : c'était le 12 octobre 1842.

Les deux époux, par un temps affreux, montèrent dans leur voiture armoriée, qu'une main coupable avait su approprier à une audacieuse tentative de contrebande.

En route, la jeune femme dit à son mari, d'un petit air boudeur, et pour le rassurer sans doute :

— En vérité, mon ami, j'ai eu tort de suivre vos conseils; j'aurais dû emporter des dentelles, je les aurais cachées soigneusement, et je suis certaine que ces messieurs de la douane, si aimables, si obligeants, ne m'auraient pas fait visiter.

Le mari la dissuada de nouveau et chercha à lui faire comprendre que la galanterie française ne transigeait pas avec les devoirs rigoureux du douanier.

On arriva devant la douane.

Je ne sais qui de nous n'a pas éprouvé une émotion poignante en apercevant la douane française et ses nombreux satellites. Dans quelle fiévreuse anxiété ne se trouve-t-on pas quand, par hasard, on a dans sa poche quelques cigares ou quelques petits volumes de contrebande? Quant à moi, je n'ai jamais regardé sans terreur ces douaniers subalternes, à l'habit vert et crasseux, au regard oblique et scrutateur, aux manières fausses et douces, et à la démarche traînante et compassée. Un douanier cependant, d'après nos lois, c'est une autorité importante, c'est une puissance, c'est une espèce de confesseur de la cupidité et de la lésinerie humaines; il a le droit de vous demander ce que vous avez sur vous, ce que vous possédez dans vos bagages. Son ministère lui défend de croire à vos déclarations et à votre serment; il a le droit de ne pas croire le prêtre et le magistrat, quand ils affirment devant Dieu qu'ils n'ont rien à déclarer.

Il peut, quand il le veut, emmener votre femme ou votre fille dans une chambre écartée, et là on livrera leurs charmes vrais, ou leurs appas trompeurs, ou leurs infirmités cachées, à l'exploration d'une matrone fiscale qui visite, avec le même zèle, la grande dame cachant des dentelles et la cuisinière fraudant du tabac à priser.

Que d'anecdotes inconnues dans les annales de la douane! Que de faits variés, que de ruses, que d'inventions inouïes, que d'efforts d'imagination, pour arriver à frauder sans être découvert! Que de mystères politiques, que de mystères d'amour, que de haillons somptueux, que de costumes divers, que de linge sale, que d'oripeaux remués, découverts, explorés dans ce grand confessionnal où les individus qui passent d'un pays à un autre peuvent être jugés par l'appréciation des objets qu'ils emportent!

Dis-moi ce que tu as dans ton sac de nuit et je te dirai qui tu es, tel est l'aphorisme favori d'un vieux douanier en retraite, du Nestor des douaniers de Valenciennes.

Revenons à nos nobles voyageurs.

Le jeune receveur accueillit avec sa politesse gracieuse les deux époux, et, après les compliments d'usage et les éloges ordinaires d'une aimable courtoisie, on procéda à la visite obligée des bagages, des malles et de la voiture.

On ne trouva rien...

La baronne Van Bieven, rayonnante de joie, était là, victorieuse, et ses regards s'attachaient, avec ivresse, sur l'élegant receveur dont l'imagination extatique voyageait dans les régions amoureuses où la douane est ordinairement inconnue.

Tout-à-coup le mari disparut, et, sans être aperçu de sa femme, il s'approcha d'un visiteur et lui dit en riant :

— Faites donc visiter madame la baronne par une des femmes employées au bureau. Je veux lui prouver qu'on peut visiter les vêtements;

je lui donnerai ainsi une petite leçon de crédulité, car ce matin, en partant, elle me soutenait qu'on ne la visiterait pas.

On appela immédiatement la baronne, étonnée et tremblante, dans la chambre à visites de corps.

La visiteuse assermentée de l'administration fit son devoir... Quelques minutes après, on vit sortir, rouge de joie et de surprise, cette heureuse visiteuse; elle courait au bureau du receveur annoncer une saisie importante...

Vous faire ici, lecteur, le tableau du tumulte qui se passa à la douane, le désespoir de la jeune Parisienne, la stupeur et l'ébahissement du mari, ce serait me perdre dans une nuée de détails que votre intelligence peut m'épargner.

Ce que je vous dirai, c'est que ce mari infortuné a été le déplorable dénonciateur d'une fraude à laquelle il ne croyait pas; il voulait prouver à sa femme que si elle avait eu des dentelles, on les lui aurait saisies; il voulait ainsi s'affranchir des reproches qu'elle aurait pu lui faire en rentrant à Paris sans avoir fraudé, reproches qui, à l'avance, sonnaient ainsi à ses oreilles : « Vous voyez, monsieur, on ne m'a pas fait visiter; sans vous j'aurais passé de bien belles dentelles. »

Les douaniers se sont montrés inexorables; le receveur moyen-âge, le lion de la douane, a secoué sa crinière; son regard s'est animé à la vue d'une saisie comme celui du lion des forêts à la vue d'une proie qui lui arrive. Les larmes, les regrets, les prières de la belle baronne n'ont pu toucher son cœur plus sérieusement fiscal que sincèrement amoureux.

Le lendemain de cette terrible journée, M. le baron et Mme la baronne Van Bieven de Dampierre, pressés de quitter le théâtre de cette désolante aventure, montaient modestement dans une diligence Laffitte et Caillard, et se dirigeaient roturièrement vers Paris, cette cité splendide où on oublie si vite les chagrins de l'âme et les tourments de l'infortune.

Quant à la pauvre berline, on en voit encore dans un village près de Lille quelques restes échappés au vandalisme des douaniers français. Un charbon de Pont-à-Marcq a acheté les morceaux épars de ce carrosse féodal, qui, depuis Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, a traîné deux générations de marquis, de comtes et de barons.

L'antiquaire pourrait reconnaître, dans ces glorieux vestiges des gloires qui ne sont plus, les symboles et armoiries des temps antiques; il y verrait encore ces écussons célèbres, ces traces de blasons qui ont pris naissance dans les tournois et dans les premières croisades; il y remarquerait peut-être avec attendrissement, encore fier et debout, ce vieux lion des comtes de Flandre, armé, lampassé et couronné d'or, à la queue fourchue, nouée et passée en sautoir, ainsi que le définissent les érudits de la science héraldique.

ACHILLE LARIVE.

glacé d'effroi à l'aspect du pauvre machiniste étendu, et raide mort auprès de la machine. Voilà sans doute un grand malheur qu'il faut attribuer encore à ces trop fréquentes imprudences que commettent les gens qui, en se familiarisant avec leurs dangers de tous les sens, ne plus même les éviter. »

Par arrêté en date du 23 septembre dernier, le préfet de l'Inde a décidé que l'emploi du miroir pour chasser aux alouettes ne serait autorisé dans le département à partir du 15 octobre jusqu'au 15 novembre 1846.

Un dérogé qu'en ce point à l'arrêté du 9 août dernier sur l'ouïs de la chasse.

Un individu trouvé chassant avec d'autres engins, fut-il même d'un permis de chasse, sera verbalisé et poursuivi conformément à la loi.

On écrit d'Aiguesmortes à l'Indépendant de Montpellier : Par un fort coup de vent du sud, nous avons eu à l'embouchure de notre grau plusieurs sinistres bien malheureux. La Jeune-Lucrèce, capitaine Garach, chargée de blé, allant de Aiguesmortes, s'est complètement perdue. L'équipage heureusement sauvé.

La Thérèse-Hortense, capitaine Mouron, partie de Cannes avec un chargement d'huile et parfumeries pour des maisons de Cette et Montpellier, s'est échouée au pied du phare. On n'en voit plus maintenant que les débris. On s'est empressé de travailler au sauvetage. 54 barriques d'huile sur 72 que portait la Thérèse-Hortense ont été sauvées, ainsi que 11 barils et demi de miel dont les marques sont effacées, 200 pains de savons blancs, avariés en grande partie, et quelques caisses de savonnets.

Le capitaine Olivier, de Port-Vendres, a chargé pour Cette ces marchandises.

La Nouvelle-Joséphine, capitaine Laugier, chargée de bois, de Marseille à Cette, a fait côte sur la palissade; mais, grâce à un coup de mer, elle a pu entrer dans le port. Les œuvres vives sont atteintes.

Plusieurs autres navires ont pu heureusement gagner le port. Les autres chargés de blé en destination pour Cette.

Il y a eu d'autres sinistres qui auraient eu lieu sur les Tignes, de la Camargue; mais on ne sait rien de positif. Cependant il est certain qu'un brick de 250 à 300 tonneaux, dont la nationalité est inconnue, a fait côte à environ cinq milles à l'est du Grau.

Spectacles du 9 octobre.

GRAND-THÉÂTRE. — La Biche au Bois, pièce féerique en quatre actes et cinq tableaux.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Mlle Déjazet. — Gentil-Bernard ou le Maître d'atelier, vaudeville. — Geneviève ou la Jalousie paternelle, vaudeville.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON.

Rapport de situation de l'entrepôt des soies au 30 septembre 1846.

Quantités restées en entrepôt au 31 août 1846.

Soies moulinées : 197 balles pesant 22,784 kilogrammes. — Soies grêges : 539 b. p. 5145 k. — Bourre de soie cardée : 5 b. p. 617 k.

Quantités entrées pendant le mois de septembre.

Soies moulinées : 646 b. p. 70,475 k. — Soies grêges : 584 b. p. 51,073 k. — Bourre de soie cardée : 11 b. p. 2,053 k. — Bourre de soie en masse : 11 b. p. 1,350 k.

Quantités sorties pendant le mois.

Soies moulinées : 562 b. p. 60,406 k. — Soies grêges : 504 k. p. 51,663 k. — Bourre de soie cardée : 12 b. p. 2,223 k. — Bourre de soie en masse : 11 b. p. 1,350 k.

Soies moulinées : 8 b. p. 888 k. — Soies grêges : 10 b. p. 10,440 k.

Destination donnée aux soies expédiées en transit.

Soies moulinées : Angleterre. — Soies grêges : id. — Bourre de soie cardée : id. — Bourre de soie en masse : id.

Quantités restant en entrepôt le 30 septembre 1846.

Soies moulinées : 273 b. p. 51,963 k. — Soies grêges : 492 b. p. 63,498 k. — Bourre de soie cardée : 2 b. p. 429 k.

Tableau comparatif des quantités de soies françaises exportées par la douane de Lyon en septembre 1846 et 1845.

Septembre 1846.

Soies moulinées : 2 k. 60 g. — Moulinées : 2,752 k. 25 g. — Soies grêges : A coudre ou à broder : 2,075 k. 66 g. — Propres à la fabrication des tissus : 504 k. » g. — Bourre de soie : 5,154 k. 51 g.

Septembre 1845.

Soies moulinées : 1,520 k. 70 g. — Moulinées : 3,264 k. 19 g. — Soies grêges : A coudre ou à broder : 1,426 k. 84 g. — Propres à la fabrication des tissus : 572 k. » g. — Bourre de soie : 6,383 k. 75 d. — Bourre de soie en masse pour 1846 : 1,249 k. 22 g.

Nouvelles diverses.

Lord Normanby, de retour à Paris, mardi dernier, de sa visite à Londres, a eu le lendemain une entrevue avec M. le ministre des Affaires étrangères, et le même soir, S. Exc. s'est rendue près de M. le ministre des Affaires étrangères, où il reviendra demain et assistera au dîner qui aura lieu à la Tuilerie pour l'anniversaire de la soixante-troisième année du roi.

De nouveaux désordres ont eu lieu à Saint-Omer le 30, mais ils ont été en partie dissipés par les troupes qui étaient en marche contre ordre et retournent dans leurs garnisons.

M. Leverrier, qui vient de découvrir une planète nouvelle, a été nommé officier de la Légion d'Honneur. C'est une distinction bien placée. M. Arago a proposé à l'Académie des sciences de donner cette planète du nom même de M. Leverrier. Il n'y a aucune objection réelle contre cette légitime récompense.

On lit dans l'Emancipation : Parmi les réfugiés carlistes arrêtés à Toulouse se trouvent le brigadier Poredon, un officier, deux prêtres et cinq soldats. Poredon, plus connu sous le nom de Ros d'Eroles, fut membre du parti absolutiste d'Urgell en 1823. »

Récemment, une catastrophe a eu lieu au viaduc du chemin de fer d'Aberdeen en Ecosse. Déjà sept arches de cette importante construction en briques étaient achevées complètement, on était parvenu à monter les voûtes, et l'on poursuivait la voûture des arcades lorsque tout-à-coup, et sans aucune surcharge, trois des piliers se sont écroulés avec un épouvantable fracas. Les ouvriers ont été ensevelis sous les décombres; on a retrouvé deux cadavres, et l'on a transporté de nombreux blessés à l'hôpital. Deux sont morts sur le champ. Les morts étaient parents de la famille; ils laissent une cinquantaine de veuves et de jeunes enfants. On ne peut savoir la cause de cet écoulement. Les sept arches se sont fendues par le milieu à la clef même de la voûte.

voilà deux singulières preuves de l'habileté des Anglais à construire des travaux d'art.

— Samedi on a essayé, sur les côtes de Dundrum, de mettre à flot le *Great Britain*, récemment échoué; mais deux bateaux remorqueurs n'ont pu le mouvoir.

— On lit dans le *Journal du Havre* : « Le navire la *Minerve*, frété par l'état en destination de Mayotte, charge en ce moment dans notre port divers objets qui annoncent des projets d'installation et des travaux importants dans cette possession. Ils consistent en quatre maisons en bois, dont les pièces numérotées seront remontées sur les lieux et devront servir de bureaux pour l'administration et de caserne pour les troupes. Des outils de toutes sortes, dont un grand nombre de pioches et 300 tombereaux et brouettes, semblent destinés à des travaux soit de retranchement, soit d'amélioration dans le port. »

— Le navire anglais le *James*, capitaine Paton, arrivé de la côte de Patagonie dans la Clyde, rapporte qu'à la date de son départ, le 4 juillet, les Espagnols avaient pris possession de la côte jusqu'au cap Watchman; ils ont construit des batteries dans les lieux de chargement, et ne veulent plus permettre à personne de charger du guano, ni même de débarquer.

— On lit dans le *Courrier d'Alsace* : « La société médicale du Haut-Rhin, réunie à Colmar dimanche dernier, a délibéré sur la question des wagons du chemin de fer. Elle a décidé qu'une pétition serait adressée à M. le préfet pour protester à la fois contre les wagons couverts et debout et contre les wagons découverts. Elle a conclu à ce que la compagnie soit tenue de couvrir les wagons à banquettes et découverts. »

— Le commissaire de police du quartier Montorgueil, assisté d'un des professeurs de l'École de Pharmacie de Paris, a procédé, il y a trois jours, dans différents magasins des rues Saint-Martin et Montmartre dont nous regrettons de n'avoir pas les noms et les numéros à dire au public, à une perquisition ayant pour objet de rechercher si des sangsues gorgées de sang pour augmenter leur poids n'étaient pas livrées au commerce et au public.

Quarante-huit mille sangsues ainsi gorgées, et ne pouvant, par conséquent, rendre utilement le service que le médecin attend de leur application, ont été saisies. On ne peut qu'applaudir à cette mesure, dont l'urgence était d'autant plus grande que la plupart du temps les sangsues sont gorgées avec du sang de chevaux morts de maladies.

Il nous semble que ce délit est celui qu'on qualifie de vente de substances nuisibles à la santé, et qu'il y a un article du code qui le punit. On ne se bornera donc pas, nous l'espérons, à une simple saisie.

— On lit dans l'Emancipation : « On nous rapporte d'Honneur qu'un grave accident a détruit cette nuit une grande partie des murs de quai du bassin neuf qui n'était pas encore livré à la navigation. Ce désastre, qui menace de s'étendre au reste de la construction, est dû, dit-on, à la poussée des eaux qui se seraient introduites entre les murs et la terre. »

— On écrit de Brest, le 3 octobre : « Le séjour du ministre de la marine se prolongera ici probablement jusqu'à mardi prochain 6. »

» Aujourd'hui, on a commencé l'embarquement des troupes destinées à nos possessions de l'Océanie, afin de profiter du premier bon vent pour appareiller. »

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* : « Le 8^e lanciers a ordre de se rendre de Clermont-Ferrand à Hagenau, où il arrivera les 2 et 6 novembre. »

» Le 7^e hussards se rendra d'Hagenau à Huingue, où il arrivera les 17 et 25 octobre. »

» Le 5^e hussards se rendra d'Huingue à Clermont-Ferrand, où il arrivera les 5 et 9 novembre. »

» Le 4^e hussards se rendra de Lille à Lunéville, où il arrivera les 28 et 31 octobre. »

» Le 6^e hussards se rendra de Sarreguemines à Lunéville, où il arrivera les 8 et 10 octobre. »

» Le 4^e cuirassiers se rendra d'Amiens à Lille, où il arrivera vers le 15 octobre. »

» Le 9^e hussards se rendra de Maubeuge à Amiens, où il arrivera vers le 16 octobre. »

— M. le lieutenant-colonel de Pointe de Juvigny, commandant le dépôt de remonte de Caen, vient d'être envoyé à Guéret. Il est chargé par le ministre de la guerre de faire des recherches sur les ressources chevalines que présentent les six départements du ressort de ce dépôt.

— On lit dans le *Droit* : « Il est un fait qui préoccupe en ce moment les esprits dans la haute société parisienne. On sait qu'il y a trois ans environ un Russe d'une noblesse toute récente, mais qui jouissait d'une fortune colossale, M. le comte D..., épousa une princesse de la famille Bonaparte. »

» Les gens qui se prétendent toujours bien informés supposaient que M. le comte D... avait eu l'idée, en contractant cette alliance, de se rapprocher de la famille impériale russe, qui venait, par le mariage du duc de Leuchtenberg avec une des grandes-duchesses, de montrer une certaine sympathie pour les grands souvenirs napoléoniens. Mais les espérances du comte D..., si elles étaient telles, furent complètement trompées. Son union avec la princesse M... ne fut nullement agréable à la cour de Saint-Petersbourg; l'empereur Nicolas lui fit intimider la défense de paraître. »

» La princesse M..., femme d'une beauté remarquable et d'un esprit distingué, trouva-t-elle le bonheur dans cette union? »

» Il y a trois mois, M. le comte D... est parti avec la grande partie de sa maison pour Saint-Petersbourg, où il avait de grandes affaires d'intérêt à régler. Son absence ne devait être que de deux mois environ, et depuis long-temps déjà on l'attendait à Paris, lorsqu'on a appris tout-à-coup que l'empereur Nicolas avait intimé à son ministre de l'intérieur l'interdiction de ne pas délivrer, jusqu'à nouvel ordre, de passeports pour l'étranger à M. le comte D... »

» On assure, du reste, que la princesse M... a quitté l'hôtel de M. le comte D... au faubourg Saint-Germain, et qu'elle a transporté son domicile dans le faubourg Saint-Honoré. Elle a présidé elle-même au déménagement de son mobilier personnel, malgré l'opposition de l'intendant de M. le comte D... »

» L'avenir éclaircira cet événement assez extraordinaire. »

Si nos renseignements sont exacts, il n'y a là rien que de très vulgaire, et nous pouvons donner au *Droit* les éclaircissements qu'il paraît désirer. M. le comte D... est d'une figure désagréable et d'un caractère qui ne l'est pas moins. Sa femme, la princesse de M..., ne lui ressemble en aucun point. Or, elle a rencontré dans le monde un gentilhomme connu par le succès avec lequel il cultive l'art de Pradier et de David (d'Angers), et par son horreur pour l'orthographe. Ce gentilhomme lui a plu, dit-on, et voilà le motif de sa fuite du domicile conjugal. Elle eût eu lieu alors même que Nicolas n'eût pas retenu en Russie M. D... off, le Mécène de M. J. Janin, qui lui devra bien ses compliments de condoléance dans un de ses prochains feuilletons.

— Tout récemment, un fait de haute gravité s'est passé dans la ville de Clermont (Oise) :

Les sept boulangers de Clermont avaient adressé collectivement à l'autorité municipale une lettre en forme de pétition, dans laquelle ils déclaraient que leur position n'était plus tenable, qu'ils perdaient chaque jour de l'argent, et qu'enfin si le 20, jour de la fixation de la taxe du pain, on ne faisait pas droit à leur réclamation, ils porteraient de leur propre autorité le pain à 59 c. le kilogramme, au lieu de 57 c., prix fixé par l'arrêté du maire. Ils faisaient remarquer, en outre, qu'ils n'accepteraient pas comme moyenne pour l'avenir le bénéfice que ce prix leur laisserait.

Le lendemain dimanche, le pain fut publié à 57 c., prix fixé d'après la taxe de Paris, qui sert de base à celle de Clermont. Les boulangers, déçus de leurs espérances et d'ailleurs mal conseillés, exécutèrent la menace qu'ils avaient faite la veille : ils vendirent le pain 59 c. le kilogramme.

Les ouvriers qui malheureusement cette année ont vu leurs travaux presque généralement arrêtés, ne comprenant rien d'ailleurs à cette subite augmentation, s'émurent. Une fermentation sourde commençait déjà à s'élever, lorsque l'autorité fut avertie.

Procès-verbal fut dressé contre les boulangers, et le calme se rétablit. L'affaire se poursuivit en ce moment. (ECHO DE L'OISE.)

— On écrit de Saint-Petersbourg : « Un événement épouvantable est arrivé le 5 août dernier à la caserne du régiment de Pawlowski, située près du grand jardin d'été. »

» Un soldat d'une compagnie d'élite, le nommé Simeonow, avait conçu contre son sous-officier une haine implacable. Depuis long-temps il méditait une atroce vengeance; il trouva enfin l'occasion d'exécuter son projet. Le sous-officier rentra ce soir-là ivre dans sa chambre; au milieu de la nuit, Simeonow y pénétra, le tua de trois coups de baïonnette, puis, avec un rasoir, coupa son cadavre en morceaux, le mit dans un sac et alla le jeter dans un canal.

» Le lendemain, des marins découvrirent à la surface de l'eau cet affreux amas de chair humaine; d'un autre côté, la disparition du sous-officier donnait déjà lieu dans la caserne de Pawlowski à toutes les suppositions. On chercha le coupable. Une visite fut faite dans les sacs des soldats; on trouva dans celui de Simeonow une chemise teinte de sang. Elle avait appartenu à la victime. L'assassin n'avait pas encore eu le temps de s'en débarrasser, ou, par un sentiment d'avarice inexplicable, il avait voulu la conserver.

» Dès qu'il vit que cet indice s'élevait contre lui, Simeonow ne chercha plus à cacher son crime, et déclara qu'il ne s'en repentait pas. « Si le sous-officier vivait encore, disait-il, et si j'étais en liberté, je ferais encore ce que j'ai fait. »

» Simeonow fut condamné à être passé par les baguettes jusqu'à ce que mort s'ensuivit.

» L'exécution a eu lieu le 7 août dernier, sur le Champ-de-Mars. Simeonow a supporté ce supplice avec beaucoup de constance; il chantait un refrain que les soldats russes ont adopté dans la guerre du Caucase; mais sa voix s'affaiblissait, son pas s'allanguissait de plus en plus. Vers le milieu de la troisième tournée, il tomba sur le sol sans mouvement; le chirurgien s'approcha, et, après l'avoir examiné, il déclara que la vie était éteinte en lui.

» C'est la première fois que l'on voit un condamné militaire marcher ainsi jusqu'au dernier moment, jusqu'au dernier souffle, sans réclamer l'appui de ses anciens camarades qui marchaient derrière lui pendant cette funèbre promenade. »

Tribunaux.

LES TABLEAUX VIVANTS. — Nous voyons bien souvent se formuler devant la justice de paix des demandes singulières; mais nous n'avons jamais eu à signaler rien de plus curieux que la réclamation qu'y portait aujourd'hui M^{lle} Joséphine Renard, dite *Fifine*.

M^{lle} Fifine a des sourcils arqués et un nez en trompette qui annoncent une grande résolution. Elle en a fait preuve en traînant cette affaire jusque dans le prétoire. Elle s'avance d'un pas délibéré devant le magistrat et dit :

— Monsieur le juge de paix, si l'on ne force pas les hommes à tenir leurs promesses, qu'est-ce que nous deviendrons, nous autres?... Soyez juste. C'est pour toutes les femmes que je parle.

M. le juge de paix : Expliquez-vous plus clairement.

M^{lle} Fifine : Oh! ce n'est pas la clarté qui manque... M. Adolphe Larussat...

Une grosse voix : Présent...

M^{lle} Fifine : Oui... le voilà mon adversaire... j'avais peur qu'il n'obéît pas à la citation.

— Par exemple!...

— Enfin, ça s'est vu... Donc, monsieur, qui est âgé de 45 ans, comme vous le jugez bien, et qui n'a jamais été taillé en Adonis...

— Par exemple!...

M^{lle} Fifine : Enfin, ça se voit!... (Rires.) Donc, monsieur demeure sur mon carré et me faisait la cour pour le bon motif. Il avait pour moi les petites attentions d'un homme d'âge.

La grosse voix : Oh! par exemple!

M^{lle} Fifine : Ca se doit! (Nouveaux rires.) Donc, un beau jour, monsieur me dit : « Je veux vous galanter d'un spectacle... où vous conduirai-je bien ce soir? » Je répondis tout de suite : « Allons voir les *Tableaux vivants* à la Porte-Saint-Martin... on dit que c'est émoustillant. » Là-dessus monsieur prend sa canne et son chapeau, et s'en va en tapant la porte de toutes ses forces. J'ai cru que c'était une farce comme il en fait souvent, et qu'il reviendrait le soir; mais, le soir, pas plus de cavalier que de cheveux sur la tête de l'obélisque. Alors, à huit heures et demie, j'ai pris mon département, et j'ai été voir les *Tableaux vivants* avec mon argent, même que c'est bien gentil.

M. le juge de paix : Mais que demandez-vous donc?

M^{lle} Fifine : Je demande que monsieur soit obligé de me rembourser le prix de ma place.

— Il ne vous a pas forcée d'aller au spectacle.

— Mais si fait. Quand on s'est mis dans la tête depuis le matin qu'on ira au spectacle le soir, on ne peut pas rester en place; il faut absolument sortir. C'est donc monsieur qui est fautif si je suis sortie; il doit payer les pots cassés.

— Avez-vous pris conseil de quelqu'un avant de venir ici?

M^{lle} Fifine, mettant sur son front le petit bout rose de son index : Je ne prends jamais conseil que de ça.

— Voyons... Tenez-vous beaucoup à votre réclamation?

— Si j'y tiens!... J'irais plutôt jusqu'au roi!

M. le juge de paix, à la partie adverse : Un mot seulement...

La grosse voix : J'avoue que j'ai entouré mademoiselle de quelques soins...

— Arrivez à l'histoire du spectacle.

— J'ai en effet offert ce plaisir à mademoiselle; mais quand j'ai vu qu'elle me demandait à voir les *Tableaux vivants*, où l'on remarque une foule de nudités plus agréables les unes que les autres, j'ai conçu, je l'avoue, une faible idée de sa moralité, et j'ai résolu de rompre toutes relations avec elle.

M^{lle} Fifine, frappant la barre du poing : Oh! le jésuite!

La grosse voix : J'ai laissé mademoiselle aller à la Porte-Saint-Martin, et je me suis transporté aux Délassements!

M^{lle} Fifine : Oui... avec ça qu'on n'y voit pas aussi des femmes légèrement vêtues... Vieux jésuite, allez!...

M^{lle} Fifine est déboutée de sa demande. Elle s'en va en criant : « Les hommes se tiennent tous! » (Le Droit.)

Nouvelles Etrangères.

ESPAGNE.

L'Eco del Comercio vient d'être saisi pour la huitième fois depuis quelques semaines. L'Espectador a été jugé et acquitté.

— L'Eco del Comercio parle d'un fait qui prouve tout le mauvais vouloir des brutes qui gouvernent Séville pour la presse du pays. Un journal de cette ville avait annoncé que le 22 septembre, à quatre heures de l'après-midi, deux hommes armés de *nawajas* (grands couteaux) avaient essayé de commettre un vol dans le quartier le plus peuplé de cette grande cité. Le chef politique a

vu dans cet avis un blâme indirect contre la police, et il a envoyé dans les bureaux du journal deux estafiers pour sommer les rédacteurs de fournir les preuves du fait avancé ou de le rétracter, faute de quoi ils seraient poursuivis pour diffamation et calomnie. Les rédacteurs, bien qu'ils ne fussent pas, à la rigueur, obligés d'indiquer la source du fait, renvoyèrent le chef politique au propriétaire de la maison qui avait failli être dévalisée. Ce propriétaire et un locataire de la maison confirmèrent l'exactitude des détails donnés par le journal, et, malgré cette vérification, le chef politique fit insérer dans un autre journal un article injurieux pour le premier, et dans lequel on déclarait que la nouvelle de la tentative était mensongère et n'avait été annoncée que dans un but d'alarmisme.

ANGLETERRE.

Le ministre des travaux publics de France, M. Dumon, est revenu à Londres, après une courte excursion dans les districts manufacturiers d'Angleterre et d'Ecosse.

Une nouvelle hausse a eu lieu à Londres dans le prix du pain; à dater du 28 octobre, le pain de froment de 4 livres a été porté à 8 pence (80 centimes de France) pour la seconde qualité, et à 9 pence 1/2 (95 centimes) pour la première qualité.

Le nouveau ministre accrédité par la Porte à la cour d'Angleterre (prince Callimaki) a été reçu le 1^{er} par le vicomte Palmerton au Foreign-Office; il était accompagné par Edib-Effendi, chargé d'affaires de la Turquie.

On lit dans le *Morning-Herald* du 2 octobre: « Nous avons annoncé qu'il avait été fait des représentations à lord Palmerston sur l'état des affaires à Madère et sur le peu de sécurité qu'il y avait pour les Anglais dans cette île. Le gouvernement va envoyer de ce côté le sloop de guerre à vapeur le *Buldog*,

afin de prévenir toute violence. Ce bâtiment restera à Madère tant que le consul d'Angleterre jugera sa présence nécessaire. »

Le gérant responsable, B. MURAT.

Bulletin de la Bourse de Paris du 10 octobre 1846.

Avant l'ouverture, on a fait quelques affaires à 82 62 1/2, et le premier cours au parquet a été 82 65. Le 3/0 a fléchi aussitôt, et, par un mouvement assez rapide, il est tombé à 82 50. Jusqu'à la fin de la bourse il est resté assez calme, et il a fermé au parquet à 82 55. Dans la coulisse, il est resté à 82 57 1/2, plutôt offert que demandé.

Les affaires ont été moyennes. La physionomie de la bourse révèle que, sans y éprouver des inquiétudes bien vives, on n'y jouit pas de la sécurité qui serait nécessaire pour se livrer à de grandes opérations.

Les chemins de fer ont été fort négligés. Plusieurs n'ont pas été cotés; quant à ceux qui l'ont été, ils n'ont eu, pour la plupart, qu'un seul cours.

Trois pour cent.....	82 60	Versailles (rive droite) ..	»
Quatre pour cent.....	106 15	— (rive gauche) ..	»
Quatre et demi pour cent ..	»	Paris à Orléans.....	1265
Cinq pour cent.....	117 60	Paris à Rouen.....	946 25
Emprunt de 1844.....	»	Rouen au Havre.....	723 75
Trois pour cent belge.....	»	Avignon à Marseille.....	917 50
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	98 1/2	Strasbourg à Bâle.....	230
Cinq pour cent belge.....	102 1/2	Orléans à Vierzon.....	»
Cinq pour cent napolitain ..	»	Orléans à Bordeaux.....	560
Récépissés Rothschild ..	102	Amiens à Boulogne ..	»
Cinq pour cent romain.....	102 3/4	Montreuil à Troyes.....	370
Trois pour cent espagnol ..	»	Chemin du Nord ..	720
Banque de France.....	3485	Dieppe et Fécamp.....	395
Comptoir Ganneron.....	»	Paris à Strasbourg.....	500
Banque belge.....	»	Tours à Nantes.....	505
Caisse Lafitte.....	1220	Paris à Lyon.....	523 75
Obligations de Paris.....	1392 50	Lyon à Avignon.....	»
CHEMINS DE FER.		Bordeaux à Cette.....	»
Saint-Germain.....	1090	Bordeaux à La Teste.....	»

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 9 octobre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille prime d. 10.	»	»	915	915 75	915	915 75
Paris à Orléans..	»	»	1260	1258 75	1260	1257 50
Paris à Rouen..	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes..	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	713 75	712 50	713 75	712 50
Paris à Lyon..	»	»	»	»	720	718 75
prime d. 10.	»	»	521 25	»	521 25	»
prime d. 10.	»	»	523 75	»	»	»

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrouements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; Chalon-sur-Saône, FOURCHA-MOSSEL, pharmacien, Grande-Rue, 1; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

MAISON DE LA CITÉ DE LYON,

RUE SAINT-COME, N° 3.

Ouverture de vastes Magasins pour habillements confectionnés à prix fixes, marqués en chiffres connus. L'OUVERTURE DE LA VENTE AURA LIEU LE SAMEDI 10 COURANT.

Etude de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, n° 1.

A VENDRE

JOLI ET BEAU DOMAINE

De la Raverotte,

Banlieue de Clunys (Saône-et-Loire).

Cette propriété, qui réunit à la fois l'utile et l'agréable, se compose d'un seul tènement de fonds, de la superficie totale d'environ 83 hectares, savoir :

- 40 hectares de prés à regain, arrosés par des sources intarissables;
- 20 hectares de bonnes terres à grain;
- 3 hectares de vignes en bon rapport;
- 19 hectares de bois garnis de vieilles écorces;
- 82 ares en bâtiments, cour, jardin, allée, promenades, etc.;
- 18 ares en un étang, vivier alimenté par un cours d'eau produit par les sources supérieures.

Total, 83 hectares.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter :

A M^e Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1;

A M. Barthelot de Bellefond, qui en est le propriétaire, en sa demeure, à la Raverotte;

A M^e Foillard, notaire à Mâcon;

Et à M^e Delorme, Boismenu, Moizin et d'Hauteville, notaires à Clunys. (3536)

Etude de M^e Guillot, huissier, place des Cordeliers, 1.

Le samedi dix octobre 1846, à dix heures du matin, sur la place dite de la Croix-Rousse, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de divers objets mobiliers, consistant en métiers propres à la fabrication des étoffes de soie, garnis de tous leurs accessoires, rouet à canettes, pétrière, batterie de cuisine et autres objets. (1985)

Bureau d'affaires et d'écritures de M. Barbolat, rue Mulet, 2.

A VENDRE pour se retirer des affaires, Bon petit fonds de café bien situé, ne faisant que 3 f. de frais par jour et 20 f. de recette. — Location: 600 f. S'adresser à M. Barbolat. (1061)

A VENDRE en gros ou en détail. — Quinze mille pieds de mûriers greffés en pied ou en tête, ou non greffés, plein-vent et mi-vent, de premier choix. S'adresser à M. Auguste Gerin, place Louis XVI, n° 5, aux Brotteaux, ou à M. Jean Gerin, boulanger, rue Pont-l'Evêque, à Vienne. (1046)

A louer pour la Noël,

GRAND MAGASIN DE DEUX ARCS,

Grande rue Mercière, 49.

S'adresser à M. BONGRAND aîné, même rue, n° 50. (6052)

A LOUER Jolies chambres et appartements meublés ayant vue sur la place Bellecour.

S'y adresser, n° 1, façade de la Saône. (1065)

TOBLETTES LAROQUE AU LICHEN, le plus efficace des pectoraux contre les rhumes, toux, asthmes, catarrhes. — Boîtes: 1 f. 25 c. et 70 c. — A Paris, Jozeau, rue Montmartre, 161; à Lyon, Laroque, rue Saint-Polycarpe, et à la pharmacie des Célestins; à Vaise, Simon; à Villefranche, Ayot; à Givors, Lime; à St-Etienne, Rigolot, rue de Foy, 15; à Rive-de-Gier, Rigaud; à Mâcon, Voituret; à Châlon, Paquelin; à Vienne, Mermet; à Bourg, Ravet, tous pharmaciens. (4415)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n° 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismes, et de toute acroté ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix: 5 fr. le flacon.

(4495)

COMPOSÉ HYGIÉNIQUE

CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX ET LEUR DÉCOLORATION

DU DOCTEUR CARPANTIE, médecin et membre de la Société médicale de Paris.

L'auteur s'est livré de nombreux travaux pour élaborer cette préparation, qui arrête spontanément la chute des cheveux. Les suffrages qu'il a obtenus des membres du conseil médical de la capitale, qui ont examiné les substances médicamenteuses de son Composé, lui ont assigné une supériorité remarquable sur toutes les productions de ce genre. Il peut donc offrir le meilleur hygiénique connu jusqu'à ce jour. Un traité sur la maladie des cheveux est déposé à son dépôt, chez M. Colombard, parfumeur, rue Saint-Dominique, 16. (6132)

A VENDRE A PARIS,

Pour se retirer des affaires, et avec facilités pour le paiement, UN BON HOTEL GARNI près d'un débarcadère de chemin de fer, faisant net de bénéfice 6,000 f. par année. Amenagement complet. Meubles en acajou. — Prix: 32,000 f. S'adresser à M. Barbolat, chargé d'affaires, rue Mulet, 2, à Lyon. (1070)

A VENDRE actuellement, fonds de charcutier bien situé et bien achalandé, dans un des faubourgs de Lyon. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser chez M. Buisson, rue Tavernier, n° 3, au 2^e. (1052)

A VENDRE. Une jolie petite maison de campagne, avec jardin. Le tout est très bien situé, à Villeurbanne, quartier des Maisons-Neuves, en face du pensionnat des dames Araud. S'adresser, pour la voir et pour traiter, à M. Raphanel, quai Saint-Vincent, 61, au 3^e, à Lyon. (1045)

A VENDRE OU A AFFERMER pour entrer en possession de suite. — LES MOULINS DE DORIEUX, composés de quatre tournants à l'anglaise, avec leurs accessoires et les prés qui en dépendent; le tout situé sur la commune de Châtillon-d'Azergue, près le pont de Lozanne (Rhône). La vente ou la ferme aura lieu le dimanche 18 octobre prochain par M. Solichon, mandataire de MM. Lasselve, Chastaing, Tabard et Bruny, propriétaires desdits immeubles. Il sera accordé toutes sûretés et facilités pour les paiements. (1072)

A VENDRE DEUX CHEVAUX. — S'adresser chez Valentin, rue Malesherbes, aux Brotteaux. (1073)

AVIS. Un homme de vingt-cinq ans, connaissant l'agriculture, la viticulture, la taille des arbres fruitiers, la tonnellerie, l'œnologie et la tenue des livres, désire un emploi pour toutes ou quelques unes de ces parties. Il fournira tous renseignements désirables. S'adresser franco à M. Billard, teneur de livres, rue du Bât-d'Argent, n° 14. (1064)

Ateliers de la rue de Jarente, n° 16, à Lyon.

PONT ET C^e.

Grand assortiment de fourneaux de cuisine portatifs et maçonnés, calorifères et cheminées, escaliers en fer et fonte. Le tout garanti. (1553)

AVIS. M. J.-B. GONDY, directeur du pensionnat de Dyo, s'empresse de porter à la connaissance des familles qu'il vient de transférer son établissement à VERZÉ, près Mâcon, dans une campagne magnifique et d'une salubrité reconnue.

Tous les cours élémentaires à l'usage des jeunes gens, y compris la tenue des livres, font partie de l'enseignement.

Le prix de la pension est fixé à 25 fr. par mois. Par les bateaux à vapeur le trajet se fait en quatre heures. (1545)

S'adresser chez M. Lavrut, rue de Bourbon, 2.

AVIS. On demande un homme doux et d'un bon caractère, qui sache soigner, panser et conduire une voiture à deux chevaux, pour servir en qualité de cocher et de domestique. Il voyagera de sept à neuf mois de l'année avec son maître. On désire autant que possible un homme de vingt-huit à trente-cinq ans, qui ait servi dans la cavalerie. Il devra fournir de bons renseignements.

S'adresser, à Villefranche (Rhône), au bureau du Journal de Villefranche. (1548)

ADMINISTRATION DES POSTES.

ADJUDICATION

DE LA FOURNITURE

DU CHARBON DE TERRE EN ROCHE

Nécessaire, en 1847, pour le service des paquebots à vapeur de l'administration des postes.

Le trente octobre mil huit cent quarante-six, à une heure de relevée, il sera procédé, à l'administration des postes, en séance publique, et sur soumissions cachetées, à l'adjudication de la fourniture de 39,600,000 kilogrammes de charbon de terre en roche, nécessaires au service des paquebots à vapeur de l'administration des postes.

Les livraisons devront être faites aux époques désignées ci-après, savoir :

Du 1 ^{er} au 31 janvier 1846.....	1,200,000 k.
Du 1 ^{er} au 28 février.....	4,000,000
Du 1 ^{er} au 31 mars.....	4,100,000
Du 1 ^{er} au 30 avril.....	4,300,000
Du 1 ^{er} au 31 mai.....	4,300,000
Du 1 ^{er} au 30 juin.....	4,300,000
Du 1 ^{er} au 31 juillet.....	4,300,000
Du 1 ^{er} au 31 août.....	4,400,000
Du 1 ^{er} au 30 septembre.....	4,400,000
Du 1 ^{er} au 31 octobre.....	4,300,000

Total 39,600,000 k.

Les charbons devront être livrés dans les ports de Calais, Marseille, Malte, Athènes, Constantinople et Alexandrie.

Le cahier des charges est déposé au bureau des paquebots, à l'administration des postes, à Paris; au consulat-général de France, à Londres; à l'ambassade française, à Bruxelles; à la préfecture du département de la Loire; à la sous-préfecture de Saint-Etienne; à la mairie de Rive-de-Gier; au bureau de la direction du service des paquebots, à Marseille; au bureau de la direction du service des postes à Lyon.

Paris, le 30 septembre 1846.

Le conseiller d'état directeur de l'administration des postes, CONTE. (1557)

AUX DEUX SPECIALITES.

Rue du Bois, 36, magasin au rez-de-chaussée et au 1^{er}.

CHAUSSURES EN TOUS GENRES POUR HOMMES ET DAMES.

POUR HOMMES: Bottes, 18 fr.; remontages, 12 fr.; remontages avec contreforts, 13 fr.; bottes liège, 22 fr.; bottes maroquin claquées vernies, 25 fr.; souliers ordinaires et fantaisie à des prix très modérés.

POUR DAMES: Bottines lasting, 6 fr. 50 c.; souliers chèvre à la russe, 5 fr.; souliers découverts, 4 fr. 50 c.; socques à bout devant, 5 fr. 50 c.; socques grandes claquées, 6 fr. Grand choix de bottines de fantaisie.

NOTA.— M. Demouby, propriétaire de cet établissement, prévient que, par un nouveau procédé de coupe qui ne laisse rien à désirer pour l'élegance, il fait une économie qui est reportée sur la qualité ce qui rend impossible d'égaliser ses marchandises pour le prix. (1027)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e GAYET, huissier, est transférée place de la Préfecture, n° 15, au 2^e. (2022)